

DIRECTIVES ET PROCÉDURES

Directives de l'étudiant.e

TITRE :	SERVICES EN SANTÉ MENTALE
CODE NUMÉRIQUE :	PED-01-23
RESPONSABLE DE LA DIFFUSION :	Vice-présidence Développement des affaires et services aux étudiant.e.s
GROUPES ou SECTEURS CONSULTÉS :	Centre autochtone Mino Pimatisiwin Direction Équité, diversité et inclusivité Association étudiante Partenaires externes (La Boussole, WeConnect) Service d'accompagnement international
ENTRÉE EN VIGUEUR :	23 janvier 2025
DERNIÈRE RÉVISION :	
FRÉQUENCE DE RÉVISION	Cette directive est révisée et validée tous les 3 ans

23.1 PRÉAMBULE

Le Collège La Cité reconnaît l'importance du bien-être mental pour le succès académique et personnel de ses étudiant.e.s. Cette directive vise à encadrer les initiatives pratiques et innovantes développées pour favoriser un climat sain, telles que des espaces de bien-être, des activités de réduction du stress et de soutien spécifique aux besoins diversifiés de la communauté étudiante.

23.2 OBJET

Assurer un cadre global pour promouvoir le bien-être mental à travers des initiatives éducatives, des interventions ciblées et des ressources accessibles tout en assurant la confidentialité et la protection de la vie privée des étudiant.e.s qui accèdent aux services.

23.3 DESTINATAIRES

Cette directive s'adresse aux étudiant.e.s inscrit.e.s au Collège La Cité, aux membres du personnel impliqués dans les services aux étudiant.e.s ainsi qu'aux partenaires externes collaborant avec le Collège.

23.4 DÉFINITIONS

- **Santé mentale** : Bien-être intégrant l'équilibre émotionnel, social et académique des individus.
- **Approches inclusives** : Activités prenant en compte la diversité culturelle, les besoins linguistiques et les réalités socio-économiques.

23.5 MODALITÉS

23.5.1 Principes

La directive repose sur des principes axés sur l'étudiant.e visant à :

- Affirmer l'importance du bien-être mental pour la réussite académique et personnelle.
- Promouvoir une approche inclusive, respectueuse des diversités culturelles et des besoins spécifiques.
- Garantir un accès facile et transparent aux informations et aux services sur le site Web du Collège dans la section Services aux étudiants ainsi que dans le Portail étudiant.

23.5.2 Mesures de confidentialité

Le Collège La Cité met en place des mesures strictes pour protéger la vie privée de ses étudiant.e.s conformément à la directive GEN-09 Accès à l'information et à la protection à la vie privée.

23.5.3 Approches préventives et interventions

Le Collège adopte une approche globale et inclusive pour soutenir la santé mentale et le bien-être de sa communauté étudiante en mettant en œuvre des mesures préventives et des mesures adaptées. Ce cadre global, renforcé par des partenariats stratégiques, crée un environnement accueillant qui soutient la réussite académique, le bien-être mental et la cohésion sociale.

a) Prévention

Les mesures préventives comprennent des initiatives visant à sensibiliser, réduire la stigmatisation et promouvoir la gestion du stress. Elles se manifestent à travers des ateliers éducatifs, des activités de développement personnel, des espaces de bien être tels que des salles de médiation, de relaxation et des zones dédiées à la détente ainsi que des événements interactifs favorisant l'équilibre et la résilience.

b) Intervention

En parallèle, des interventions ciblées répondent aux besoins immédiats des étudiant.e.s en offrant des services en cas de crise, des consultations personnalisées et un accompagnement adapté grâce au fournisseur de service externe La Boussole.

En effet, La Boussole offre des services de soutien individuels et de groupe en santé mentale, ainsi que des services d'évaluation des besoins. De plus, le service WeConnect, en partenariat avec Morcare, fournit un soutien en santé mentale spécifiquement conçu pour la communauté étudiante internationale.

23.5.4 Des services et des activités dont les étudiant.e.s bénéficient hors campus

Le Collège informe sa communauté étudiante des autres services disponibles à l'extérieur du Collège par le biais de sa page Web et de documents d'information offerts à différents endroits sur ses campus.

- [Allô J'écoute](#)
 - [Ressources de santé mentale en ligne et d'écoute téléphonique](#)
 - [Services et ressources de santé mentale, dépendances et de santé liée à l'utilisation de substances](#)
 - [Santé mentale Outaouais](#)
 - [Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais \(CISSS\)](#)
-

23.6 RAPPORT ANNUEL

Un rapport annuel sur la mise en œuvre et l'efficacité de la directive sera préparé et publié sur une page web dédiée et soumis au ministère au plus tard le 31 janvier chaque année.

Le rapport inclura également les statistiques recueillies sur une base trimestrielle par notre partenaire La Boussole en collaboration avec le Bureau d'admission et du registraire du Collège. Ces statistiques porteront sur plusieurs indicateurs entre autres :

- la qualification des professionnel.le.s de la Boussole;
- les services offerts aux étudiant.e.s;
- des données sur les interactions, les types des besoins pris en charge;
- la satisfaction des étudiant.e.s
- des données sur les évaluations effectuées (évaluations psychologiques, évaluation des capacités fonctionnelles).

Le rapport inclura aussi les données recueillies annuellement à la suite du sondage sur l'expérience étudiante.

23.7 DIRECTIVES, POLITIQUES OU PROCÉDURES RELIÉES

- Directive ministérielle sur la santé mentale (septembre 2024).
 - Norme nationale du Canada sur la santé mentale.
 - GEN-09 Accès à l'information et à la protection à la vie privée
-